

Ceci est une communication commerciale.  
 Veuillez consulter le prospectus/document d'information du fonds et le DICI/DIC (selon ce qui est applicable) avant de prendre une décision de placement finale.  
 L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fond présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.  
 Fournie à titre d'information uniquement, cette présentation ne saurait servir de base à quelque décision de placement que ce soit.

Asset Management  
**31 mars 2024**

# CS (Lux) Eurozone Quality Growth Equity Fund B EUR



## Information sur le fonds

Actions

<b>96'514'012</b> Total des actifs nets du fonds en EUR		
TNA classe de parts, EUR <b>31'144'481</b>	NAV classe de parts, EUR <b>21.76</b>	Commissions de gestion p.a. <sup>1</sup> <b>1.60%</b>
Rendement (net) MTD <b>3.52%</b> Indice <b>4.45%</b>	Rendement (net) QTD <b>7.30%</b> Indice <b>8.95%</b>	Rendement (net) YTD <b>7.30%</b> Indice <b>8.95%</b>

## Fiche du fonds

Gestionnaire d'investissements	Julio Alberto Giró
Date de lancement	16.08.2010
Date de lancement de la part	27.06.2011
Catégorie de parts	B
Devise au lancement	EUR
Politique de distribution	Capitalisation
Domicile du fonds	Luxembourg
ISIN	LU0496466151
Indice de référence	MSCI EMU (NR)

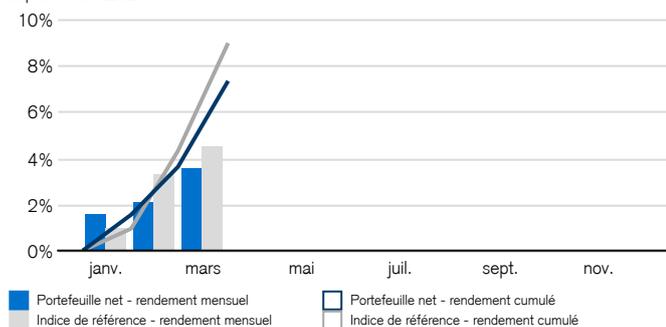
## Politique d'investissement

Le fonds vise à réaliser la meilleure performance possible en investissant dans des entreprises européennes qui se caractérisent principalement par une forte rentabilité, une solide structure financière et un management compétent.

Tout investissement comporte des risques, dont celui de perdre son capital. La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

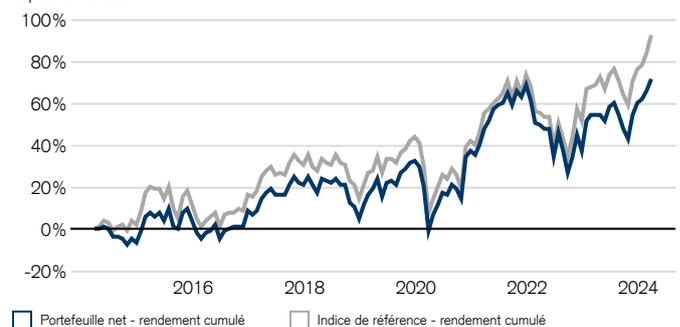
## Aperçu de la performance - mensuelle et cumulée

depuis 01.01.2024



## Aperçu de la performance - cumulée

depuis 01.04.2014



Au 23.01.2024, la classe d'actions a changé son indice de référence, passant du MSCI EMU ESG Leaders (NR) au MSCI EMU (NR).

## Aperçu de la performance - mensuelle et YTD

depuis 01.01.2024, en %

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	YTD
Portefeuille net	1.58	2.04	3.52										7.30
Indice de référence	0.97	3.32	4.45										8.95
<b>Relatif net</b>	<b>0.61</b>	<b>-1.28</b>	<b>-0.92</b>										<b>-1.66</b>

<sup>1</sup> Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

Les personnes mentionnées ci-dessus mènent des activités réglementées uniquement dans la/les juridiction(s) où elles ont obtenu les licences nécessaires, le cas échéant. ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G).

Le glossaire vous fournira la définition de tous les acronymes/termes utilisés dans ce document. Des informations supplémentaires importantes sont disponibles à la fin du document.

## Aperçu de la performance - annuelle

depuis 01.01.2015, en %

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Portefeuille net	11.67	4.47	11.38	-13.47	26.84	3.20	23.26	-18.59	16.08	7.30
Indice de référence	9.81	4.37	12.49	-12.71	25.47	-1.02	21.86	-12.53	16.69	8.95
<b>Relatif net</b>	<b>1.86</b>	<b>0.09</b>	<b>-1.11</b>	<b>-0.76</b>	<b>1.37</b>	<b>4.22</b>	<b>1.40</b>	<b>-6.06</b>	<b>-0.60</b>	<b>-1.66</b>

Au 23.01.2024, la classe d'actions a changé son indice de référence, passant du MSCI EMU ESG Leaders (NR) au MSCI EMU (NR).

## Aperçu de la performance

depuis 01.07.2011, en %

	Rendements glissants		Rendements annualisés			
	1 mois	3 mois	1 an	3 années	5 années	ITD
Portefeuille net	3.52	7.30	11.19	5.01	7.60	5.89
Indice de référence	4.45	8.95	13.95	7.47	8.50	7.03
<b>Relatif net</b>	<b>-0.92</b>	<b>-1.66</b>	<b>-2.76</b>	<b>-2.46</b>	<b>-0.90</b>	<b>-1.14</b>

## Aperçu des risques - ex post

depuis 01.07.2011, en %

	Risque annualisé, en %			
	1 an	3 années	5 années	ITD
Volatilité portefeuille	12.98	16.40	18.96	16.18
Volatilité indice	12.38	16.06	18.56	16.11
<b>Erreur de suivi</b>	<b>3.28</b>	<b>3.40</b>	<b>3.02</b>	<b>2.99</b>

## Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- **Risque de crédit:** les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Les investissements du Fonds comportent un faible risque de crédit.
- **Risque de liquidité:** les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- **Risque de contrepartie:** la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
- **Risque opérationnel:** des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- **Risques politiques et juridiques:** les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques. Les placements sur des marchés financiers moins développés peuvent exposer le fonds à un risque opérationnel, juridique et politique plus important.
- **Risques en matière de durabilité:** Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

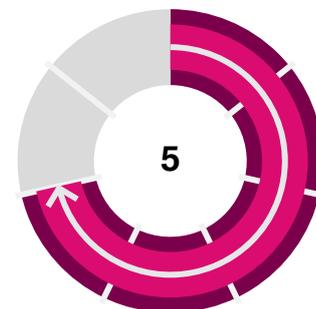
Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

**Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant investi.**

**La documentation d'offre complète comprenant toutes les informations sur les risques peut être obtenue gratuitement auprès d'un conseiller clientèle du Credit Suisse, d'un représentant ou, le cas échéant, via Fundsearch (credit-suisse.com/fundsearch). L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.**

## Profil de risque<sup>2</sup>

PRIIP SRI



Des valeurs plus élevées (jusqu'à 7) indiquent un risque supérieur, tandis que des valeurs plus faibles (jusqu'à 1) indiquent un risque inférieur.

<sup>2</sup> L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 7 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Attention au risque de change si votre monnaie de référence est différente de la monnaie du Produit. Vous pourriez recevoir des paiements dans une monnaie différente, le rendement final que vous obtiendrez dépend donc du taux de change entre les deux monnaies. Les investisseurs doivent noter que le Produit peut être exposé à d'autres risques tels que des risques opérationnels, de contrepartie, politiques, de durabilité et juridiques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Répartition des actifs par secteur GICS

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Financiers	19.90	19.18	
Industriel	18.98	17.25	
Technologie de l'information	15.74	13.93	
Biens de consommation cycliques	15.42	15.76	
Biens de consommation non cycliques	8.81	7.09	
Services collectifs	6.21	5.33	
Santé	5.82	6.84	
Énergie	4.55	4.16	
Matériaux	2.16	5.48	
Communications	2.09	4.02	
Autres	0.32	0.97	

### Répartition des actifs par pays de risque

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
France	34.42	32.60	
Pays-Bas	24.58	16.84	
Espagne	12.68	7.39	
Allemagne	11.78	25.62	
Italie	8.98	8.06	
Finlande	2.45	2.84	
Autriche	2.16	0.53	
Suède	1.38	-	
Norvège	1.26	-	
Liquidités	0.32	-	
Autres	-	6.11	

### Répartition des actifs par monnaie de risque

En % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
EUR	97.24	98.58	
SEK	1.40	-	
NOK	1.32	-	
USD	0.03	-	
CHF	-	0.37	
ZAR	-	0.80	
GBP	-	0.25	

### Répartition des actifs par capitalisation boursière

En % de l'exposition économique totale (en EUR)

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
<5B	2.16	0.12	
5B-10B	3.18	4.23	
10B-20B	10.14	11.17	
20B-30B	13.22	9.10	
30B-50B	11.95	13.81	
50B-100B	23.91	24.11	
>100B	35.13	37.48	
Autres	0.32	-	

### Chiffres clés

	Portefeuille	Indice de référence
Nombre de titres	35	224

### Statistiques du fonds - ex post

	1 an		3 années		5 années	
	Portefeuille	Indice de référence	Relatif	Portefeuille	Indice de référence	Relatif
Bêta			1.02		1.00	1.01
Ratio d'information			-0.74		-0.67	-0.25
Drawdown maximal, en %	-11.15	-9.56	-24.98	-22.61	-25.43	-25.09

La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

### Commentaire sur la performance

Les rendements du Credit Suisse (Lux) Eurozone Quality Growth Equity Fund ont reculé de 0,67% par rapport à l'indice MSCI EMU Total Return en mars 2024.

La performance relative négative en mars est due, de la même manière, à la sélection des titres et à l'allocation sectorielle. Le principal frein à la performance a été le secteur industriel, car les actions de défense ont fortement augmenté, notamment Rheinmetall, Leonardo, Thales, Dassault Aviation, Airbus et Safran, contribuant en majorité à la performance mensuelle du secteur. Les actions de défense ne sont pas détenues dans le fonds car elles ne font pas partie de l'univers de placement du fonds. Les positions d'autres actions industrielles non détenues dans le fonds, telles que Daimler Truck Holding ou Alstom, ont également nuí à la performance relative au cours du mois. Le secteur des biens de consommation cycliques a été l'un des contributeurs positifs. Les positions de la société espagnole de logiciels de voyage Amadeus et du détaillant de mode Inditex ont augmenté les rendements relatifs en mars.

### Commentaire de marché

Les violonistes peuvent faire preuve d'une forte virtuosité tout en jouant «L'Envol de l'alouette» («The Lark Ascending») du compositeur britannique Ralph Vaughan Williams qui a été inspiré par le poème éponyme de l'auteur anglais du 19ème siècle George Meredith. Les alouettes ne sont pas les oiseaux qui volent le plus rapidement, mais elles chantent harmonieusement en volant. Les investisseurs ont également entendu un magnifique chant en mars. Le marché des actions de la zone euro a affiché l'une des plus belles progressions des deux dernières décennies au cours du premier trimestre. En mars, les actions ont bondi de 4,3% et ont enregistré le rendement mensuel le plus élevé au premier trimestre.

Les banques européennes, les actions de défense et les actions sous-performantes passées ont dépassé l'indice MSCI EMU en mars. Les banques ont progressé avec en tête les prêteurs espagnols BBVA et CaixaBank, la Commerzbank allemande et l'ING Groep néerlandaise. Aucune de ces institutions financières, à l'exception de la dernière, ne comptait parmi le fonds Eurozone Quality Growth. L'action de défense allemande Rheinmetall a prolongé la performance ascendante du mois précédent, reflétant l'intention du gouvernement d'augmenter son budget d'armement. Rheinmetall ne relève pas du champ d'application des directives de placement du fonds. D'autres pairs du secteur ont également été très appréciés en mars. Enfin, les actions à la traîne se sont redressées, les actions de commerce électronique Zalando et Delivery Hero - qui ne sont pas non plus détenues par le fonds - reflétant le passage du marché à un mode de prise de risques.

Les solides rendements mensuels des actions, ainsi que la performance du secteur industriel et du style ont reflété la bonne nouvelle du recul de l'inflation. La baisse de l'inflation a été, pour les marchés, comme un beau chant célébré par l'alouette en vol. L'indice harmonisé de l'IPC de la zone euro pour février - une mesure des fluctuations de l'inflation des consommateurs au cours des douze derniers mois déclarée en mars - a chuté à 2,7% par rapport à 3,1% le mois précédent et a été inférieur de 0,1% aux projections consensuelles recueillies par Bloomberg. La baisse des pressions inflationnistes dans les principaux pays de la zone euro a créé des attentes du marché quant à la probabilité croissante que la Banque centrale européenne (BCE) commencera à réduire les taux d'intérêt au cours du second semestre 2024. La probabilité implicite de baisse des taux d'intérêt a augmenté à partir de juin 2024 selon les swaps sur indice au jour le jour. Cela explique pourquoi les investisseurs ont commencé à inclure partiellement la réduction des taux d'intérêt de la BCE jusqu'à un point de pourcentage jusqu'à la fin de l'année. Par conséquent, les investisseurs semblent avoir une raison de réciter le poème «L'Envol de l'alouette»: «Jusqu'à ce que, perdue sur ses anneaux aériens, l'inspiration fredonne dans la clarté»

## Commentaire sur les transactions

Nous n'avons apporté aucune modification stratégique à la détention du fonds en mars.

Ce commentaire ne vise qu'à décrire la performance passée de la stratégie de placement. La stratégie investit dans des titres individuels qui sont détenus dans la stratégie dans le cadre d'un portefeuille soigneusement construit et diversifié. L'information présentée dans ce commentaire peut être fondée sur l'évaluation des gestionnaires de portefeuille du CS. Les évolutions du marché décrites dans le présent document sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes et ne constituent ni une indication fiable ni une garantie de résultats/performance futurs. Les informations contenues dans ce commentaire peuvent changer après la date d'émission du présent document sans préavis et ne doivent pas être interprétées comme une recommandation d'acheter ou de vendre des titres individuels mentionnés dans le présent document.

### Identifiants clés

Nom de l'instrument	Credit Suisse (Lux) Eurozone Quality Growth Equity Fund B EUR
ISIN	LU0496466151
Code Bloomberg	CSEEZAB LX
No de valeur	11145861
Indice de référence	MSCI EMU (NR)
Indice de référence code Bloomberg	MSDEEMUN / M7EM

### Données clés

Direction du fonds	Credit Suisse Fund Management S.A.
OPCVM	Oui
Classification SFDR	Article 8
Fin d'exercice	31. mai
Prêt de valeurs mobilières	Oui
Frais courants <sup>3</sup>	1.87%
Préavis de souscription	journalier
Délai de souscription	T + 2
Préavis pour le rachat	journalier
Période de décompte de remboursement	T + 2
Heure limite de réception	15:00 CET
Swinging single pricing (SSP) <sup>4</sup>	partial swing NAV

### Approche ESG

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088). Il met en œuvre la politique d'investissement durable de CSAM ([www.credit-suisse.com/esg](http://www.credit-suisse.com/esg)) y compris les exclusions basées sur les normes, les valeurs et la conduite des affaires pour combiner les facteurs ESG à l'analyse financière traditionnelle afin d'effectuer une évaluation du risque et du rendement adaptée aux critères ESG, servant de base à la composition du portefeuille. Pour en savoir plus sur les critères d'investissement ESG et sur les aspects du fonds en matière de développement durable, veuillez consulter les documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, p. ex., le prospectus) et vous rendre sur le site [www.credit-suisse.com/esg](http://www.credit-suisse.com/esg). Parallèlement aux aspects relatifs au développement durable, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en considération tous les objectifs et les caractéristiques décrits dans le prospectus ou les informations devant être communiquées aux investisseurs conformément à la réglementation en vigueur.

Certains points de données sont fournis à la seule fin de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour de plus amples informations sur le processus de prise de décision du fonds en matière de placements ESG, veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

### Caractéristiques ESG

Indice de référence ESG	Critères d'exclusion	Intégration de critères ESG	Actionnariat actif <sup>4</sup>	Objectif d'investissement durable
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Vue d'ensemble des critères ESG

Selon la méthodologie MSCI. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR).

	Portefeuille	Indice de référence
Notation ESG	AA	AA
Score qualité ESG	8.31	7.83
Score environnemental	6.72	6.81
Score social	5.78	5.42
Score de gouvernance	6.75	6.28
Couverture pour notation/score	99.68%	100.00%
Moyenne pondérée intensité carbone (tonnes d'ém. CO2 / mio.\$ de C.A.)	44.48	91.19
Couverture pour intensité carbone	99.68%	100.00%

Remarque: le chiffre total de l'intensité carbone indiqué dans cette section peut être supérieur au total du graphique de ventilation, car le chiffre est normalisé et les poids réels sont gonflés en raison d'une couverture de données limitée. Pour plus d'informations sur la méthodologie de MSCI concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

<sup>3</sup> Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

<sup>4</sup> L'actionnariat actif fait partie de la stratégie du fonds visant à agir au mieux des intérêts de ses investisseurs de préserver et d'optimiser la valeur à long terme de leurs placements. Afin de promouvoir les bonnes pratiques et de veiller à ce que les sociétés de portefeuille soient durables et prospères à long terme, l'actionnariat actif est pensé pour influencer les sociétés de portefeuille à deux niveaux: d'une part, au moyen du vote par procuration et, d'autre part, par le biais de l'engagement. Dans le cas de placements dans d'autres fonds (fonds cibles), le fonds n'a aucune capacité, ou seulement une capacité limitée, à exercer un actionnariat actif sur le fonds cible, ou sur les sociétés de portefeuille des fonds cibles.

## 10 premières positions - Caractéristiques ESG

En termes d'exposition économique totale du fonds. Certains points de données figurant dans le présent tableau sont fournis uniquement à des fins de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour plus de détails sur le processus de décision ESG du fonds, veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

Source: MSCI

Nom de l'instrument <sup>5</sup>	Pondération	secteur GICS	Notation ESG MSCI	Indice de controverse	Intensité carbone (tCO2e / mio.\$ de C.A.)
ASML HOLDING NV	7.65%	Technologie de l'information	AAA	Vert	1.70
HERMES INTERNATIONAL	6.48%	Biens de consommation cycliques	AA	Jaune	2.50
IBERDROLA SA	6.21%	Services collectifs	AAA	Orange	239.80
WOLTERS KLUWER NV	5.20%	Industriel	AAA	Vert	3.80
AXA SA	5.06%	Financiers	AAA	Jaune	0.80
LOREAL SA	5.04%	Biens de consommation non cycliques	AA	Orange	4.10
LVMH	4.74%	Biens de consommation cycliques	AA	Jaune	3.00
VINCI SA	4.01%	Industriel	A	Jaune	33.30
ASM INTERNATIONAL NV	3.89%	Technologie de l'information	AA	Vert	10.90
MEDIOBANCA BANCA DI CREDITO FINANZ	3.59%	Financiers	AA	Vert	2.70

Remarque: tous les points de données ESG de ce tableau se rapportent à un émetteur sous-jacent le cas échéant (p. ex. un émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible). Pour plus d'informations sur la méthodologie concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

## Répartition des actifs par notation ESG

En % de l'exposition économique totale. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR). Source: Notation ESG MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
AAA	38.74	28.96	
AA	43.93	40.41	
A	16.35	22.32	
BBB	0.66	4.72	
BB	-	2.54	
B	-	1.04	
CCC	-	-	
Non évaluable	0.32	-	

Remarque: pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de MSCI et la différence entre les catégories «Non évaluable» et «Aucune couverture de données», veuillez vous reporter au glossaire.

## Répartition des actifs par indice de controverse ESG

En % de l'exposition économique totale du fonds aux sociétés d'investissement. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Vert	46.02	31.69	
Jaune	38.37	40.38	
Orange	15.29	27.42	
Rouge	-	0.52	

Remarque: l'exposition aux sociétés d'investissement représente 99.68% du portefeuille pour cette classe d'actifs. MSCI fournit uniquement des données sur les controverses ESG pour les entreprises émettrices. Tous les autres instruments (p. ex. obligations d'État) sont exclus de cette répartition. Pour plus d'informations sur la méthodologie de signalement des controverses en matière d'ESG de MSCI, veuillez vous reporter au glossaire.

## Contribution à l'intensité des émissions de dioxyde de carbone par secteur GICS

Intensité des émissions de tonnes d'équivalent CO2 (GES de scope 1 et 2) par million de dollars de revenus, selon secteur GICS répartition. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence: MSCI EMU (NR). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille Indice de référence
Services collectifs	14.90	25.99	
Matériaux	11.88	42.08	
Énergie	6.94	7.27	
Autres	6.31	10.75	
Industriel	4.31	5.09	
<b>Total</b>	<b>44.34</b>	<b>91.19</b>	

Remarque: l'intégration de données pondérées en fonction des titres s'élève à 99.68% du portefeuille. Le total indiqué dans cette section peut être inférieur à celui de la vue d'ensemble ESG. En effet, les chiffres de cette ventilation ne sont pas normalisés et utilisent les poids réels. Pour en savoir plus sur l'intensité des émissions de carbone, veuillez vous reporter au glossaire.

<sup>5</sup> Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

## Glossaire

Capitalisation	Indique un réinvestissement régulier des dividendes reçus dans le portefeuille
Risque annualisé	Le risque annualisé est une statistique qui est utilisée pour mesurer le risque d'un fonds en décrivant la fourchette de rendements qui ont été atteints au cours de la période d'observation et qui sont les plus susceptibles d'être atteints. Une plus grande volatilité implique un plus grand risque.
Bêta	Mesure de la volatilité, ou risque systématique, d'un titre ou d'un fonds donné par rapport au marché dans son ensemble.
Intensité des émissions de carbone	L'intensité moyenne pondérée des émissions, qui est fournie par MSCI ESG, divise les émissions de scope 1 et 2 mesurées en tonnes de CO2 par le montant des ventes en million de dollars. Les intensités sont ventilées par secteur secteur GICS et pondérées en fonction du niveau de sécurité.
Sensibilisation à l'ESG	Ce produit comprend des investissements qui intègrent et mesurent de façon explicite des critères de durabilité des entreprises dans leur processus d'investissement.
Indice de référence ESG	Si la case «ESG benchmark» est cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice ESG. Si la case n'est pas cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice non ESG ou qu'aucune comparaison n'est effectuée en raison de l'absence d'un indice de référence reconnu. L'investisseur doit lire la documentation juridique du fonds pour comprendre comment l'indice de référence est utilisé. Dans tous les cas, une case «ESG benchmark» cochée ne signifie pas que l'indice de référence ESG est utilisé pour atteindre la stratégie ESG du fonds.
Indice de controverse ESG	L'indice de controverse ESG est conçu pour fournir une évaluation cohérente et actualisée des controverses ESG impliquant des sociétés cotées et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est généralement un événement ponctuel tel qu'une marée noire, un accident ou par exemple des allégations concernant des problèmes de sécurité dans une usine. Les indices de controverse peuvent être rouge, orange, jaune ou vert. Le rouge indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves. L'orange indique que l'entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses structurelles graves en cours. Le jaune indique que l'entreprise est impliquée dans des controverses de niveau grave à modéré. Le vert indique que l'entreprise n'est impliquée dans aucune controverse majeure. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site <a href="http://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/">www.msci.com/our-solutions/esg-investing/</a> .
Score qualité ESG	Le score qualité ESG, basé sur les scores ESG sous-jacents de MSCI, est mesuré sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très bon). Il ne correspond pas directement aux scores sous-jacents des piliers environnemental, social et de gouvernance. Les scores des piliers sont calculés sur une base absolue tandis que le score qualité ESG du portefeuille est relatif, il n'est pas possible de prendre la moyenne du premier score pour en déduire le second. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité.
Notation ESG de l'émetteur	Les notations ESG d'entreprises et de gouvernements, fournies par MSCI ESG, sont mesurées sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). Les notations ESG des entreprises sont basées sur l'exposition de l'émetteur aux risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. Les notations ESG d'entreprises sont calculées sur une base sectorielle relative, tandis que les notations individuelles sous-jacentes E, S et G sont absolues. Par conséquent, la notation ESG ne peut pas être considérée comme une moyenne des notations individuelles E, S et G. Les notations ESG des gouvernements identifient l'exposition d'un pays aux facteurs de risque ESG ainsi que la gestion de ces derniers et expliquent comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de l'économie de ce pays. Elles sont dérivées des scores de 0 à 10 attribués aux facteurs sous-jacents dans les piliers E, S et G. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site <a href="http://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/">www.msci.com/our-solutions/esg-investing/</a> .
Ex post	Fait référence à des mesures basées sur des données historiques
GICS	Global Industry Classification Standard
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Les émissions de scope 1 sont générées par une entreprise directement à partir de sources lui appartenant ou contrôlées par elle telles que la combustion de carburant (stationnaire ou mobile), les processus industriels, etc. Les émissions de scope 2 sont des émissions indirectes, principalement liées à l'électricité consommée par une entreprise. Les émissions de scope 3 sont toutes les autres émissions indirectes liées aux activités d'une entreprise, comme les déplacements commerciaux, les déchets produits et les produits intervenant en amont (dans la chaîne d'approvisionnement) ainsi qu'en aval (utilisation des produits et fin de vie). Les émissions de scope 3 représentent généralement la part la plus importante des émissions d'une entreprise.
Ratio d'information	Cette statistique mesure dans quelle mesure la surperformance d'un fonds peut être attribuée à la compétence des gestionnaires face aux fluctuations du marché. Un ratio d'information élevé implique plus de compétences de gestion qu'une valeur faible ne le suggérerait.
ITD	Du lancement à ce jour (Inception-to-date)
Drawdown maximal	Représente le pire résultat possible (en pourcentage) survenu au cours de la période analysée.
MTD	Depuis le début du mois (Month-to-date)
MSCI	MSCI se réfère au fournisseur de données externe MSCI ESG Research LLC et/ou à ses sociétés affiliées.
Méthodologie ESG MSCI	Pour plus d'informations sur la méthodologie employée pour estimer les caractéristiques ESG des investissements, merci de vous référer à <a href="http://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/">www.msci.com/our-solutions/esg-investing/</a>
NAV	Valeur des actifs nette (Net Asset Value)
Non évaluable / Aucune intégration de données	Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif pour une analyse ESG, mais que les données concernant une exposition économique ne sont pas disponibles en raison d'un manque de données du fournisseur de données, l'investissement relève de la catégorie «aucune intégration de données». Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif hors du champ d'application de l'analyse ESG (p. ex. Espèces, Monnaie), l'exposition économique relève de la catégorie «non évaluable». Pour plus d'informations sur les types d'actifs exclus, veuillez consulter le site <a href="http://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/">www.msci.com/our-solutions/esg-investing/</a> .
Frais courants	Les frais courants sont calculés selon la méthode décrite dans la directive Committee of European Securities Regulators/10-674. Le montant des charges en cours est basé sur les dépenses estimées, pour un maximum de 12 mois à compter de la fin de l'exercice financier du fonds et depuis sa création. Après cela, les charges en cours correspondent au TER du dernier rapport annuel. Les commissions de performance et les coûts de transaction de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas d'une charge d'entrée/de sortie payée par le fonds lors de l'achat ou de la vente des parts/unités dans un autre organisme de placement collectif.
Notation ESG du portefeuille / de l'indice de référence	Il peut exister des divergences entre la notation ESG au niveau du portefeuille calculée par CSAM en appliquant la méthodologie MSCI (fournie dans la présente fact sheet) et les notations ESG attribuées par d'autres fournisseurs (p. ex. notations de fonds ESG MSCI). Il existe trois raisons principales à ces éventuelles divergences: (1) CSAM base ses calculs sur les données mises à jour des positions de fin de mois et (2) CSAM utilise systématiquement les données des émetteurs sous-jacents le cas échéant (p. ex. émetteur d'actions dans le cas d'une obligation convertible), et (3) principe de transparence pour les fonds cibles appliqué par CSAM. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site <a href="http://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/">www.msci.com/our-solutions/esg-investing/</a> .
QTD	Depuis le début du trimestre (Quarter-to-date)
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers
Objectif d'investissement durable	Lorsque la case «objectif d'investissement durable» est cochée, cela signifie que le produit met en œuvre des stratégies d'investissement de CSAM qui allouent du capital aux entreprises apportant des solutions aux enjeux de la société et répondant à un objectif d'investissement durable. L'objectif d'investissement durable est atteint par le biais d'un processus d'investissement dédié axé sur les placements dans des thèmes et des secteurs dont les activités économiques répondent à des défis spécifiques posés par les enjeux ESG. Une case non cochée indique que le produit ne vise pas à atteindre un objectif de placement durable.
TNA	Total des actifs net (Total Net Assets)
Erreur de suivi	Mesure de l'écart du rendement d'un fonds par rapport au rendement d'un indice de référence sur une période de temps fixe.
YTD	Depuis le début de l'année (Year-to-date)

## Messages d'avertissement

Répartition des actifs	L'allocation indicative peut changer au fil du temps. Toutes les positions sont indiquées exclusivement à des fins d'information et ne constituent pas des recommandations de placement de Credit Suisse. Veuillez noter que ceci ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un intérêt ou d'un placement quel qu'il soit.
Swinging Single Pricing	Pour plus de détails, merci de vous référer au chapitre correspondant "Net Asset Value" du prospectus du fonds.

## Messages d'avertissement

Date de début de la performance	Le calcul et la présentation de la performance commencent le premier mois complet d'une stratégie investie. Cela peut entraîner une différence dans les dates de lancement et de début de performance.
PRIIP SRI	L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

## Remarques ESG

Les chiffres contenus dans cette section ne sont pas vérifiés. Les informations, déclarations et notes ESG contenues dans ce document et obtenues par le CS peuvent découler totalement ou partiellement d'informations accessibles au public, de données développées en interne et/ou d'informations obtenues auprès d'autres sources tierces que le CS estime fiables. La capacité du CS à vérifier de tels objectifs ESG peut être limitée par la fiabilité des données disponibles en ce qui concerne les actifs sous-jacents et le statut des réglementations en matière de suivi et de fourniture de ces données. Le CS n'a effectué aucune vérification indépendante des informations obtenues auprès de ces sources publiques et tierces et ne peut émettre aucune déclaration ni garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur fiabilité. Il est possible que les données des fournisseurs de données ESG soient incorrectes, indisponibles ou ne soient pas entièrement mises à jour. Cela est particulièrement vrai lorsque le CS dispose d'un accès limité aux données de parties externes concernant les éléments sous-jacents d'un investissement, par exemple en raison d'un manque de données de transparence. De telles lacunes dans les données pourraient mener à une évaluation inexacte d'une pratique de développement durable et/ou à des risques et opportunités de développement durable connexes. Les données ESG fournies dans ce document ne doivent pas être utilisées par les investisseurs pour satisfaire leurs propres exigences réglementaires en matière de publication ou de déclaration. Le CS ne peut pas garantir le contenu ni l'exhaustivité de ces publications en matière d'ESG, lesquelles restent sujettes à modification et ne sont pas entièrement fiables. En particulier, le CS ne saurait être tenu responsable de toute erreur ou omission liée à des données ESG contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de bénéfices). En l'absence d'un système de classification ESG normalisé à l'échelle du secteur, le CS a développé son propre cadre ESG (le «cadre d'investissement durable du CS»). Par conséquent, les investisseurs noteront que la classification ESG du fonds reflète l'opinion du CS et est basée sur le cadre d'investissement durable du CS, qui peut varier de la classification établie par des tiers. Le fait qu'un fonds respecte le cadre d'investissement durable du CS ne signifie pas nécessairement qu'il répond aux objectifs d'investissement globaux des investisseurs, ni à leurs préférences en matière de développement durable. Étant donné que les règlements et les directives en matière de développement durable sont encore en cours d'élaboration, le CS peut avoir besoin d'examiner certaines classifications/descriptions relatives aux critères ESG à mesure que les pratiques du secteur évoluent et que davantage de directives réglementaires deviennent disponibles. La performance ESG d'un portefeuille peut également différer de sa performance financière et le CS ne peut pas faire de représentation quant à la corrélation entre la performance financière et la performance ESG. Les pratiques liées au développement durable diffèrent également selon la région, le secteur et le sujet concernés en matière d'ESG et évoluent constamment. Par conséquent, les pratiques liées au développement durable peuvent évoluer au fil du temps. De même, les nouvelles exigences locales en matière de développement durable peuvent entraîner des coûts de conformité supplémentaires, des obligations de publication ou d'autres restrictions concernant le fonds. Le point de vue de CS sur ce qui constitue une classification adéquate est également susceptible d'évoluer au fil du temps, y compris en réponse à des directives réglementaires ou à des changements dans l'approche d'un secteur envers la classification. Une modification de la classification concernée peut nécessiter la prise de mesures supplémentaires, telles que des publications supplémentaires ou de nouveaux processus de saisie des données, pouvant entraîner des coûts supplémentaires.

**Vous souhaitez en savoir plus?**Rendez-vous sur: <https://credit-suisse.com/fundsearch>**Informations importantes**

Source: Credit Suisse, sauf mention contraire

Des informations MSCI ont été utilisées dans ce document; ©2024 MSCI et/ou ses sociétés affiliées. Utilisé avec l'autorisation correspondante. Tous droits réservés; voir [msci.com/disclaimer](https://www.msci.com/disclaimer).

Ce support est un document marketing de Credit Suisse SA et/ou de ses filiales (ci-après dénommé «CS»).

Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement. Ce document commercial n'est pas un document contractuellement contraignant ni un document d'information requis par une disposition législative quelconque. Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée et ne suffit pas pour prendre une décision de placement. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que CS soit tenu de les actualiser. Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite. La documentation complète présentant l'offre, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur («DICI»), le document d'information clé («DIC»), les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bisannuels («Documentation complète présentant l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement dans une des langues listées ci-dessous auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous et, dès lors qu'ils sont disponibles, via FundSearch ([credit-suisse.com/fundsearch](https://credit-suisse.com/fundsearch)). Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous. Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds. Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande. L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et non pas d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds. Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US.

De plus, il peut y avoir des conflits d'intérêts concernant l'investissement. Dans le cadre de la prestation de services, Credit Suisse AG et/ou ses filiales peuvent le cas échéant payer à des tiers ou recevoir de la part de tiers, sous forme de frais ou autre, une rémunération unique ou récurrente (par exemple commissions de souscription, commissions de placement ou de suivi). Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs potentiels doivent évaluer indépendamment et avec soin (avec leurs conseillers fiscaux, juridiques et financiers) les risques spécifiques décrits dans les supports accessibles, les conséquences légales, réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact sur le crédit. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion (des OPCVM), selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les accords locaux concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris mettre un terme aux enregistrements ou aux notifications avec l'autorité de surveillance locale. Une énumération des droits des investisseurs concernant les investissements dans des fonds d'investissement domiciliés dans l'Espace économique européen, gérés ou sponsorisés par Credit Suisse Asset Management, peut être obtenu en français et en anglais via [www.credit-suisse.com/am/regulatory-information](https://www.credit-suisse.com/am/regulatory-information). La législation locale relative aux droits des investisseurs peut s'appliquer.

**Information importante:** Le fonds d'investissement faisant l'objet du présent document commercial (le « Fonds ») a été autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en tant qu'OPCVM conformément à la directive 2009/65/CE telle que modifiée.

**Pour les investisseurs français:** Le Fonds a été notifié à la commercialisation en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et peut être distribué aux investisseurs en France. Les souscriptions ne peuvent être considérées comme valables que si elles sont effectuées sur la base du document d'information clé pour l'investisseur ("DICI") en vigueur.

**France**

**Régulateur / Superviseur entité légale:** Autorité des marchés financiers («AMF»), 17 place de la Bourse - F-75082 Paris Cedex 02, Tel: (+33 1) 53 45 60 00, Fax: (+33 1) 53 45 61 00, Site internet: [www.amf-france.org](https://www.amf-france.org).

**Distributeur – si ce document est distribué par:** Credit Suisse Fund Management S.A.\*, 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

\*Entité légale auprès de laquelle la documentation complète de l'offre, le document d'information clé pour l'investisseur («DICI»), les documents constitutifs et les rapports annuels et semestriels, le cas échéant, peuvent être obtenus gratuitement.

**Versions disponibles en:** anglais, allemand, français ou italien

Copyright © 2024 CREDIT SUISSE. Tous droits réservés.